

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## AVENANT N° 1 AU REGLEMENT DU TROPHÉE TRAJECTOIRES ASSURANCE DE L'ARGUS DE L'ASSURANCE

### **Article 1 - Société organisatrice**

La société GROUPE INDUSTRIE SERVICES INFO (ci-après l'organisateur), SAS au capital de 38 628 352,10 €, dont le siège social est 10 Place du Général de Gaulle, 92160 Antony, RCS de Nanterre n°442 233 417, organisatrice du concours intitulé «TROPHÉE TRAJECTOIRES ASSURANCE» décide de modifier le règlement de son opération sur le point suivant :

**La date limite d'inscription initialement prévue le 18 octobre 2019 est  
repoussée au 13 novembre 2019**

En conséquence, les dossiers de candidatures pourront être adressés jusqu'au 13 novembre 2019 à minuit.

LES AUTRES DISPOSITIONS DU REGLEMENT DE L'OPERATION DEMEURENT  
INCHANGEES.

FAIT A ANTONY LE 21 OCTOBRE 2019

# DOSSIER DE CANDIDATURE

TROPHEE TRAJECTOIRES ASSURANCE  
A ENVOYER AVEC **UNE PHOTO HD**, A : TTA@ARGUSDELASSURANCE.FR

## IDENTITE ET COORDONNEES DU CANDIDAT

### ENTREPRISE :

NOM : PRENOM

FONCTION :

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE :

SITE WEB :

ADRESSE E-MAIL TEL :

### IDENTITE ET COORDONNEES DU PARRAIN/DE LA MARRAINE

*Nous vous recommandons de choisir un parrain ou une marraine pour remplir la seconde partie du dossier de candidature. Le choix du parrain/de la marraine est libre. Vous pouvez choisir votre responsable, un collègue, un ancien collaborateur ayant suivi votre carrière, un proche... toute personne ayant un regard extérieur sur votre parcours.*

### ENTREPRISE :

NOM : PRENOM :

FONCTION :

ADRESSE E-MAIL : TEL :

## COORDONNEES DE LA PERSONNE que nous pouvons joindre si besoin pour le suivi du dossier :

### ENTREPRISE OU ORGANISME :

NOM : PRENOM :

FONCTION :

ADRESSE E-MAIL : TEL :

## JE DECLARE AVOIR OBTENU L'APPROBATION DE LA CANDIDATE POUR LE DEPOT DE SA CANDIDATURE A CE CONCOURS.

Fait à : , le Signature :

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les informations à caractère personnel des candidats recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément aux réglementations en vigueur. Elles sont nécessaires à la prise en compte et au traitement de leur candidature. Ces données font l'objet d'un traitement automatisé et sont conservées dans un fichier informatique que l'Organisateur ou toute société du groupe Infopro Digital pourra utiliser afin d'envoyer aux candidats des propositions en vue de participer à des événements professionnels ou pour des produits et/ou services utiles à leur activité professionnelle.

Les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant et peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à l'adresse suivante : [cnil.evenements@infopro-digital.com](mailto:cnil.evenements@infopro-digital.com)

La Charte Données Personnelles du groupe Infopro Digital est accessible à l'adresse suivante : <https://www.infopro-digital.com/rgpd-gdpr/>

Vous acceptez que vos données à caractère personnel soient transmises à nos partenaires afin de vous envoyer des propositions pour des produits ou des services analogues et/ou utiles à votre activité professionnelle

OUI       NON

### AUTORISATION

---

Par la présente, le candidat (prénom, nom, fonction) :

Représentant la société :

- a) déclare et garantit être titulaire et/ou avoir obtenu toutes les autorisations des titulaires des droits de propriété intellectuelle ou industrielle (notamment brevets, marques, dessins et modèles, photos, droits d'auteur, vidéos....) attachés aux réalisations présentées ainsi qu'à tout élément du dossier de candidature,
- b) autorise l'Organisateur à reproduire et représenter ces éléments lors de la Remise des Prix, dans son magazine l'ARGUS DE L'ASSURANCE et sur son site internet [www.argusdelassurance.com](http://www.argusdelassurance.com) ainsi que dans tout autre média quel qu'en soit le support susceptible de traiter des Trophées «Trajectoires Assurances», et notamment les documents promotionnels des éditions suivantes. Ces autorisations devront pouvoir intervenir sans obligation d'aucune sorte à la charge de l'Organisateur,

en conséquence, garantit l'Organisateur de tout recours à l'égard de ce qui précède,

en déposant sa candidature, reconnaît avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement du concours.

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## LES DIFFERENTES CATEGORIES DU CONCOURS

### **Trophée Trajectoire managériale**

Attribué à un homme ou une femme qui a remarquablement réussi un challenge managérial au cours des 5 dernières années, quelle que soit la taille de son entreprise, de l'équipe sous sa responsabilité ou de la fonction occupée (dont les fonctions supports).

Ce trophée récompensera un candidat pour ses performances, doté de qualités humaines et de compétences managériales remarquées, qui a su mettre en place et gérer une activité/mission stratégique pour l'entreprise.

### **Trophée Trajectoire Digitale**

Attribué à un homme ou une femme qui a su insuffler un esprit pionnier et une dynamique remarquable, qui fait du marketing digital et de l'expérience client un enjeu quotidien, et qui contribue ainsi fortement à la transformation numérique de son entreprise.

Ce trophée récompensera un candidat entrepreneur, qui ose, innove, fédère l'ensemble des équipes et de sa direction pour prendre avec succès le virage du digital, dans le souci de mieux répondre aux attentes et besoins des salariés et des assurés.

### **Trophée Trajectoire Internationale**

Attribué à un homme ou une femme étrangère faisant carrière en France, ou ayant un parcours international et/ou ayant développé une entité ou un réseau à l'étranger. Son adaptabilité, son appréhension d'un univers multiculturel et sa curiosité intellectuelle seront appréciées, de même que ses qualités humaines et organisationnelles. Ce trophée primera un candidat doté de grandes qualités commerciales et managériales et à l'ouverture d'esprit particulièrement notable.

### **Trophée Trajectoire Data / IT**

Attribué à un homme ou une femme impliqué au cœur de la stratégie data de son entreprise. Ses missions ont pour objectif de donner vie aux données en les interprétant, afin de fournir des indicateurs stratégiques à l'entreprise. Ce trophée récompense un candidat qui a, avec succès, répondu à l'enjeu de la valorisation de la masse de données collectées par son entreprise, avec une aisance relationnelle qui lui permet d'interagir avec les différents métiers et simplifier des problématiques techniques.

### **Trophée Trajectoire Commerciale**

Attribué à un homme ou une femme aux performances et aux résultats commerciaux remarquables et avérés. Ce trophée récompense un candidat avec des valeurs humaines affirmées, qu'il a su mettre en œuvre au quotidien dans le management de ses équipes. Sa créativité et son sens de l'innovation lui ont permis des prises de risque réfléchies l'ayant conduite au succès. Ce succès lui vaut l'estime de son équipe, de sa hiérarchie mais aussi et surtout de ses clients.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### **Trophée Trajectoire Jeune Talent**

Ce Trophée sera attribué à un homme ou une femme de moins de 30 ans, faisant preuve d'initiatives, d'audace et d'ambition au service du développement ou de la transformation de son entreprise. Le jury considérera tous projets conduits dans des directions tant opérationnelles que fonctionnelles ainsi qu'à ceux menés dans les réseaux de distribution, dans les systèmes d'information ou la relation client. Ce trophée récompensera ainsi un jeune candidat dynamique engagé dans une carrière tournée vers l'innovation.

### **Trophée Trajectoire Intrapreneur / Entrepreneur**

Attribué à un homme ou une femme porteur de projet « d'intrapreneuriat » au sein d'une entreprise d'assurance, ayant introduit des procédés nouveaux, transformé des idées en projets novateurs et collaboratifs, et apporté une réelle valeur ajoutée à son entreprise. Il peut également être attribué à tout entrepreneur du secteur, agent général ou courtier d'assurances.

Ce trophée récompensera un candidat qui a su prendre et gérer les risques d'une création d'entreprise ou d'un projet d'intrapreneuriat, avec des résultats significatifs confirmant le succès de l'initiative et/ou la pérennité de l'entité créée.

### **Trophée de l'Entreprise Citoyenne**

Ce trophée récompense une entreprise dont les valeurs de citoyenneté se concrétisent dans des initiatives originales, des actions exemplaires en faveur de l'intérêt général. Ces actions variées sont en faveur de l'engagement citoyen :

- aide à l'insertion de personnes en situation difficile,
- aide à l'égalité des chances et au management de la diversité,
- actions de lutte contre le mal logement, la pauvreté et la précarité,
- actions d'amélioration des conditions de travail et préservation de l'environnement
- actions originales pour la croissance et l'emploi.

# DOSSIER DE CANDIDATURE

**IDENTITÉ DU CANDIDAT**

(parrainé par : \_\_\_\_\_ )

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

EFFECTIF :

CHIFFRE D'AFFAIRES :

DATE DE NAISSANCE (OPTIONNEL) :

**CATEGORIE(S) DANS LESQUELLES LA CANDIDATURE SEMBLE LEGITIME D'ETRE PRESENTÉE :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Trophée Trajectoire Managériale    | <input type="checkbox"/> Trophée Trajectoire Data / IT                   |
| <input type="checkbox"/> Trophée Trajectoire Commerciale    | <input type="checkbox"/> Trophée Trajectoire Digitale                    |
| <input type="checkbox"/> Trophée Trajectoire Internationale | <input type="checkbox"/> Trophée Trajectoire Intrapreneur / Entrepreneur |
| <input type="checkbox"/> Trophée Trajectoire Jeune Talent   | <input type="checkbox"/> Trophée de l'Entreprise Citoyenne               |

**PRESENTEZ-VOUS A TRAVERS UNE COURTE BIOGRAPHIE - (4000 caractères espaces inclus) -** Nous vous suggérons d'y faire figurer **les éléments clés du parcours professionnel** (formations, diplômes et distinctions, responsabilités exercées, expériences à l'étranger, mandats et autres missions, réseaux d'appartenance) et de mettre en avant **les principales réalisations et les résultats obtenus.**

## DOSSIER DE CANDIDATURE

**LE MOT DU PARRAIN/DE LA MARRAINE : EXPLIQUEZ POURQUOI CE PARCOURS VOUS SEMBLE EXEMPLAIRE** - N'hésitez pas à raconter des **expériences vécues**, à mettre en avant les **initiatives remarquables** du candidat, à faire partager votre sentiment personnel sur le candidat et à décrire les **qualités** (humaines, managériales, commerciales, intellectuelles...) que vous appréciez particulièrement chez lui.

NOM et PRENOM DU PARRAIN/DE LA MARRAINE :

FONCTION :

ENTREPRISE :





# DOSSIER DE CANDIDATURE

## REGLEMENT

### ARTICLE 1 - LES ORGANISATEURS ET LES OBJECTIFS DU TROPHEE

Le « Trophée Trajectoires Assurance » 2019 est organisé du 1/07/2019 au 13/11/2019 date de clôture des candidatures par GROUPE INDUSTRIE SERVICES INFO (G.I.S.I.), SAS au capital de 38.628.352,10 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 442 233 417, dont le siège social est situé 10 place du Général de Gaulle – Antony Parc 2 – 92160 Antony (ci-après « l'Organisateur »).

L'Organisateur est notamment l'éditeur de l'hebdomadaire professionnel « L'Argus de l'assurance » et son site internet <https://www.argusdelassurance.com/>.

Le « Trophée Trajectoires Assurance » 2019 a pour objet d'honorer des hommes et des femmes qui se sont illustrés par des parcours remarquables et exemplaires dans le secteur de l'assurance.

### ARTICLE 2 - LES TROPHEES – CATEGORIES

L'Organisateur a retenu **8 catégories** dans le cadre de l'édition 2019 du Trophée Trajectoires Assurance :

- **Trophée Trajectoire Managériale**
- **Trophée Trajectoire Commerciale**
- **Trophée Trajectoire Internationale**
- **Trophée Trajectoire Jeune Talent**
- **Trophée Trajectoire Data / IT**
- **Trophée Trajectoire Digitale**
- **Trophée Trajectoire Intrapreneur / Entrepreneur**
- **Trophée de l'Entreprise Citoyenne**

Les catégories sont définies dans le dossier de candidature.

### ARTICLE 3 - LES CANDIDATURES

Les candidats choisissent de déposer leur dossier de candidature pour le trophée qui leur paraît correspondre le mieux à leur réalisation de carrière. Néanmoins, l'Organisateur ou le jury pourra inscrire un candidat à un autre trophée que celui auquel il a postulé s'il juge que son dossier est mieux adapté à une autre catégorie.

Les entreprises peuvent également proposer des candidatures d'hommes et de femmes exerçant en leur sein, sans que l'initiative de la candidature vienne du candidat lui-même sous réserve d'avoir obtenu préalablement au dépôt de la candidature l'autorisation écrite de la personne présentée afin notamment que celle-ci soit présente lors de la remise de prix pour recevoir son trophée s'il est désigné lauréat.

De même, les réseaux d'hommes et de femmes pourront proposer des candidatures de membres de leur association sous réserve d'avoir obtenu préalablement au dépôt de la candidature l'autorisation écrite de la personne présentée afin notamment que celle-ci soit présente lors de la remise de prix pour recevoir son trophée s'il est désigné lauréat.

### ARTICLE 4 - ENGAGEMENT DES CANDIDATS

Le Candidat (personne physique, entreprise, réseaux) est tenu d'obtenir, préalablement au dépôt de sa candidature et à l'envoi de son dossier de candidature, toutes les autorisations des titulaires de droits et/ou toutes les autorisations nécessaires à la reproduction et à la représentation des éléments constitutifs de son dossier (notamment et sans que cette liste soit exhaustive

## DOSSIER DE CANDIDATURE

: brevets, marques, dessins, photos, droits d'auteurs, vidéos..., notamment des prestataires éventuellement intervenus dans la réalisation concernée etc.) lors de la Remise des Prix et dans tous médias, quel qu'en soit le support, susceptible de traiter des Trophées « Les Argus de l'innovation mutualiste et paritaire » dans un but promotionnel ou d'information, ainsi que pour une reproduction, par l'Organisateur sur les documents promotionnels des éditions suivantes de ce concours. Ces utilisations devront pouvoir intervenir sans obligation d'aucune sorte à la charge de l'Organisateur.

Les Candidats garantissent l'Organisateur de tout recours à cet égard, ce dernier ne pouvant en aucun cas être tenu pour responsable d'aucun litige lié à la propriété intellectuelle attachée à l'un des éléments constitutifs d'un dossier de participation au concours.

Ils déclarent également disposer de l'autorisation écrite des personnes physiques dont ils présentent la candidature et garantissent l'Organisateur de tout trouble, revendication ou action quelconque à ce titre.

### ARTICLE 5 – INSCRIPTIONS

**Clôture des inscriptions et de remise des dossiers : 18 octobre 2019.** Les dossiers (ainsi qu'une photo portrait HD) devront être adressés par mail à [tta@argusdelassurance.fr](mailto:tta@argusdelassurance.fr). Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur le site <http://evenements.infopro.fr/argus>. L'inscription est gratuite. Le dépôt d'une candidature vaut acceptation du présent règlement. La date de clôture des inscriptions doit être la même que la date limites d'envoi des dossiers.

### ARTICLE 6 – RECEVABILITE

Les formulaires devront être adressés, dûment remplis, sous peine de nullité, par e-mail avec accusé de réception, à l'Organisateur à l'adresse mentionnée à l'Article 5, **pour le : 18 octobre 2019 au plus tard**. Si un dossier est jugé non recevable par rapport au présent règlement, une lettre motivée en avisera le postulant.

### ARTICLE 7 – JURY - SELECTION DES NOMINES ET DES LAUREATS

Les membres du jury sont choisis par l'Organisateur parmi les personnalités reconnues du monde de l'Assurance, dirigeant(e)s d'entreprise ou d'associations, élu(e)s, représentant(e)s d'écoles. Ils sont sélectionnés pour leur expertise professionnelle et leur représentativité du monde de l'Assurance, au regard des critères d'appréciation de chacune des catégories.

Les dossiers seront instruits par le jury. Ce jury choisira, pour chacun des 10 trophées, les 3 nominés. Le jury votera ensuite à bulletin secret pour élire les lauréats pour chaque trophée. Les débats du jury sont tenus secrets et leurs décisions souveraines ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation.

---

### ARTICLE 8 - REMISE DES TROPHEES

Les trophées seront remis au cours d'une cérémonie qui se tiendra à Paris (lieu à confirmer ultérieurement le **10 décembre 2019**). Les lauréats seront avisés de leur désignation par l'Organisateur et devront être présents à la cérémonie afin de recevoir leur trophée.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### ARTICLE 9 - UTILISATION DES DROITS ET CONFIDENTIALITE

L'Organisateur s'engage à respecter la stricte confidentialité des informations relatives à chaque candidat, à ses travaux et à l'entreprise à laquelle il appartient. Ces informations ne seront portées à la connaissance du jury et des prestataires de l'Organisateur qu'à la seule fin de l'organisation du concours, de la sélection des lauréats et de la communication autour du trophée. Pour les lauréats en revanche, du seul fait de leur désignation, l'Organisateur est autorisé à rendre publiques les informations sur leur dossier et à utiliser leur nom, adresse et image à l'occasion de manifestations et de publications écrites sur tout support ou orales se référant au « Trophée Trajectoires Assurance ». L'Organisateur informera préalablement les lauréats de ces actions de communication.

### ARTICLE 10 - INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par l'Organisateur font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de l'organisation du concours. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter les inscriptions des candidats au concours et sont enregistrées dans le fichier de l'Organisateur. L'Organisateur, ou toute société du groupe Infopro Digital, pourra envoyer aux candidats des propositions commerciales des propositions en vue de participer à des événements professionnels ou pour des produits et/ou services utiles à leur activité professionnelle.

Selon ce qui aura été indiqué dans le dossier de candidature, les données à caractère personnel des candidats pourront être transmises aux partenaires de l'Organisateur afin de leurs envoyer des propositions pour des produits ou des services analogues dans le cadre de leur activité professionnelle.

Tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant et peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à : GISI Concours « Trophées Trajectoires Assurances 2019 », A l'attention de Nathalie Gaudin, Directrice adjointe Pôle Événements ; Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle BP 20156 - 92 186 Antony Cedex – France ou à l'adresse mail [cnil.evenements@infopro-digital.com](mailto:cnil.evenements@infopro-digital.com)

La Charte Données Personnelles du groupe Infopro Digital est accessible à l'adresse suivante : <https://www.infopro-digital.com/rgpd-gdpr/>

### ARTICLE 11 – DIVERS

Tout dossier de candidature comportant une anomalie, incomplètement rempli, ou qui n'aura pas été envoyé dans les délais ou validé électroniquement par le candidat sera considéré comme nul et ne sera pas pris en considération pour le concours.

L'Organisateur se réserve, notamment en cas de force majeure, le droit d'écourter, prolonger, suspendre, modifier ou annuler le concours.

Les Nominés et Candidats autorisent, par avance et sans contrepartie financière, l'Organisateur à utiliser leur nom, logo, l'image et les noms et prénoms de leurs représentants ainsi que les éléments de leur dossier récompensé à des fins promotionnelles, publicitaires ou d'information (notamment dans les manifestations et les publications papier et/ou web de l'Organisateur) sans que cette faculté puisse être source d'une quelconque obligation à l'égard de l'Organisateur. Ils garantissent ce dernier de tout recours à cet égard.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée du fait d'un dysfonctionnement total ou partiel du réseau Internet auquel elle est étrangère et qui empêcherait la validation électronique des candidatures.

Les dossiers de candidature ne seront pas retournés.

### ARTICLE 12 – RÈGLEMENT - LITIGES

Le fait de s'inscrire au Concours implique l'acceptation sans réserve et le respect des dispositions du présent règlement, accessible à tout moment durant la durée du concours sur le site internet <https://evenements.infopro-digital.com/argus/evenement-trophee-trajectoires-assurance-2019-p-11035>, et/ou sur demande auprès de l'Organisateur durant la durée du concours par courrier à l'attention de Dominique Leverrier à l'adresse suivante : Groupe Industrie Services Info – 10 place du Général de Gaulle – Antony Parc 2 – BP 20156 – 92186 Antony Cedex.

Le présent règlement est soumis à la loi française. L'Organisateur statuera souverainement sur toute difficulté pouvant naître de l'interprétation et/ou de l'application du présent règlement.

Fait à Antony le 09.09.2019